

Chers parents,

Nous fêtons les 50 ans de l'école de danse avec éclat ! Nous vous proposons de découvrir cette année une adaptation chorégraphique de la vie de **Molière**.

## **I. SPECTACLE**

Le spectacle annuel aura lieu :

<b>Vendredi 24 juin 2022</b> <b>20 h 30</b> <b>Salle Coppélia à La Flèche</b>	<b>Samedi 25 juin 2022</b> <b>20 h 30</b> <b>Salle Coppélia à La Flèche</b>
---	---

1. **Les élèves devront se présenter au théâtre une heure avant le spectacle**, coiffés et maquillés (chignon obligatoire pour les danseuses de danse classique, montres, bijoux et chewing-gum... interdits sur scène). La direction et les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol d'objets de valeur dans les loges.
2. Nous recherchons **des mamans pour encadrer bénévolement des groupes d'enfants** pendant les représentations. Par exemple, si votre enfant danse le samedi, nous vous proposons une **place gratuite** pour le samedi ; en échange, nous vous demandons d'encadrer un groupe d'enfants le vendredi... et inversement !
3. Nous recherchons **des papas pour la mise en place des décors et pour la sécurité** aux répétitions et lors des représentations.
4. Les **photos au flash** sont interdites pendant le spectacle. Une **vidéo** de l'intégralité du spectacle sera disponible à la rentrée de septembre (commandes à passer le jour de la restitution des cautions). Nous ne pouvons autoriser que l'enregistrement, sur batteries autonomes, de courtes séquences vidéo destinées à des fins strictement familiales.

## **II. RÉPÉTITIONS GÉNÉRALES**

1. **La participation des élèves est obligatoire aux répétitions générales** (en costumes). Celles-ci auront lieu aux dates et heures mentionnées dans ce tableau :

<b>Pour les élèves qui dansent le vendredi 24 juin</b> <i>Rassurez-vous, pour les plus jeunes, je donnerai plus d'explications à l'occasion d'un cours !</i>	
Première répétition <i>mercredi 22 juin</i> à 14 h 00	Deuxième répétition <i>mercredi 22 juin</i> à 17 h 00

<b>Pour les élèves qui dansent le samedi 25 juin</b>	
Première répétition <i>mardi 21 juin</i> à 17 h 30	Deuxième répétition <i>jeudi 23 juin</i> à 17 h 30

2. À la demande de la direction et conformément au règlement intérieur du théâtre, **le public ne sera pas admis dans la salle pendant les répétitions générales**, et ceci afin de garantir les meilleures conditions de travail et de sécurité aux artistes. **Les parents laisseront leurs enfants à l'entrée des artistes où ils seront pris en charge par des surveillants** (l'heure de fin de répétition leur sera alors précisée).

3. Remarque à l'attention des parents des plus jeunes ! Nous vous rappelons qu'il est important de connaître les titres des ballets de votre enfant afin de pouvoir, le jour de la répétition, vous préciser un créneau horaire pour venir le chercher.

### **III. RÉSERVATIONS DES PLACES POUR LE SPECTACLE**

1. Nouveau ! Les **réservations se feront sur internet à partir du 11 juin** (adresse du site et explications à venir dans un prochain e-mail). Les sièges ne seront pas numérotés et le placement sera donc libre.

2. Les **places de spectacle** sont en vente au prix de :

	1 place de spectacle
Plein tarif	<b>14,50 €</b>
- de 12 ans	<b>10,50 €</b>
- de 5 ans	<b>Gratuit</b> sur les genoux des parents
Les billets achetés ne seront ni remboursés ni échangés.	

### **IV. LOCATION DES COSTUMES**

1. Pour une meilleure organisation de la fin de l'année, nous vous demandons de bien vouloir régler la **location des costumes** et la **caution avant le samedi 4 juin par deux chèques** bancaires différents (encaissement dans la semaine précédant le spectacle).

2. Les costumes sont fournis par l'école de danse (ils doivent être étiquetés au nom de l'élève avec un sparadrap en évitant de le coller sur l'étiquette Choréïa). Une location et une caution sont demandées (le tableau suivant est valable pour 1 élève) :

	1 costume	2 costumes	3 costumes	4 costumes et +
Location pour 1 élève	<b>8 €</b>	<b>14 €</b>	<b>19 €</b>	<b>23 €</b>
Caution unique	<b>50 €</b>			

3. Il n'y a pas de cours après le spectacle. La **restitution des cautions** se fera dans les studios de danse.

- **Espace Danse à La Flèche**  
**SAUF pour les élèves des grands cours de Solange qui dansent les deux soirs :**  
*lundi 27 juin de 17 h 30 à 19 h 00*
- **Centre culturel René d'Anjou à Baugé :**  
*mardi 28 juin de 17 h 30 à 19 h 00*
- **Espace Danse à La Flèche**  
**pour les élèves des grands cours de Solange qui dansent les deux soirs :**  
*mercredi 29 juin de 18 h 30 à 20 h 00*
- **Espace culturel La Castélorienne à Château-du-Loir :**  
*jeudi 30 juin de 17 h 30 à 19 h 30*

Retrouvez ces informations sur notre site internet [www.je-danse.fr](http://www.je-danse.fr)

Sentiments dévoués, les professeurs